

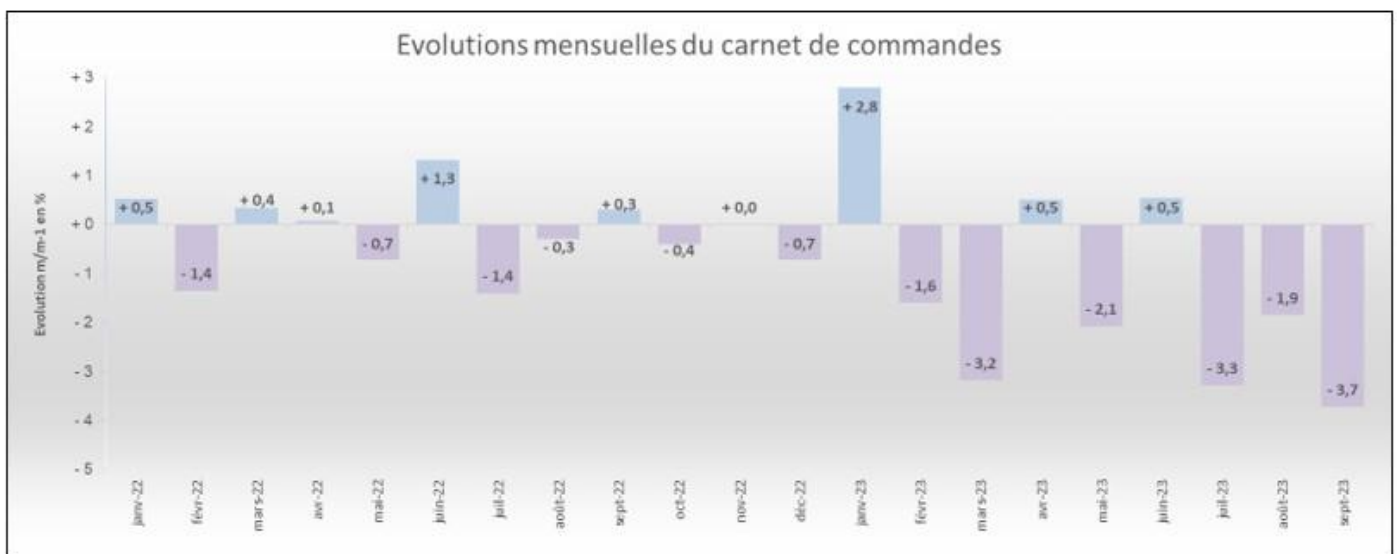
Carnets de commandes des entreprises de gros œuvre : résultats provisoires de septembre 2023

Les carnets de commandes du mois de septembre 2023 ressortent en forte baisse par rapport à août 2023.

Vous trouverez ci-dessous les variations mensuelles des carnets de commandes¹ des entreprises de gros œuvre pour les mois de janvier 2022 à septembre 2023.

Ces résultats sont définitifs jusqu'en juillet 2023.

En revanche, ils restent provisoires pour les deux derniers mois connus : août et septembre 2023.



Taille d'entreprise	Evolution Septembre/Août 2023
10 à 20 salariés	- 3,1 %
21 à 50 salariés	- 4,5 %
51 à 200 salariés	- 2,8 %
Plus de 200 salariés	- 4,2 %
Ensemble	- 3,7 %

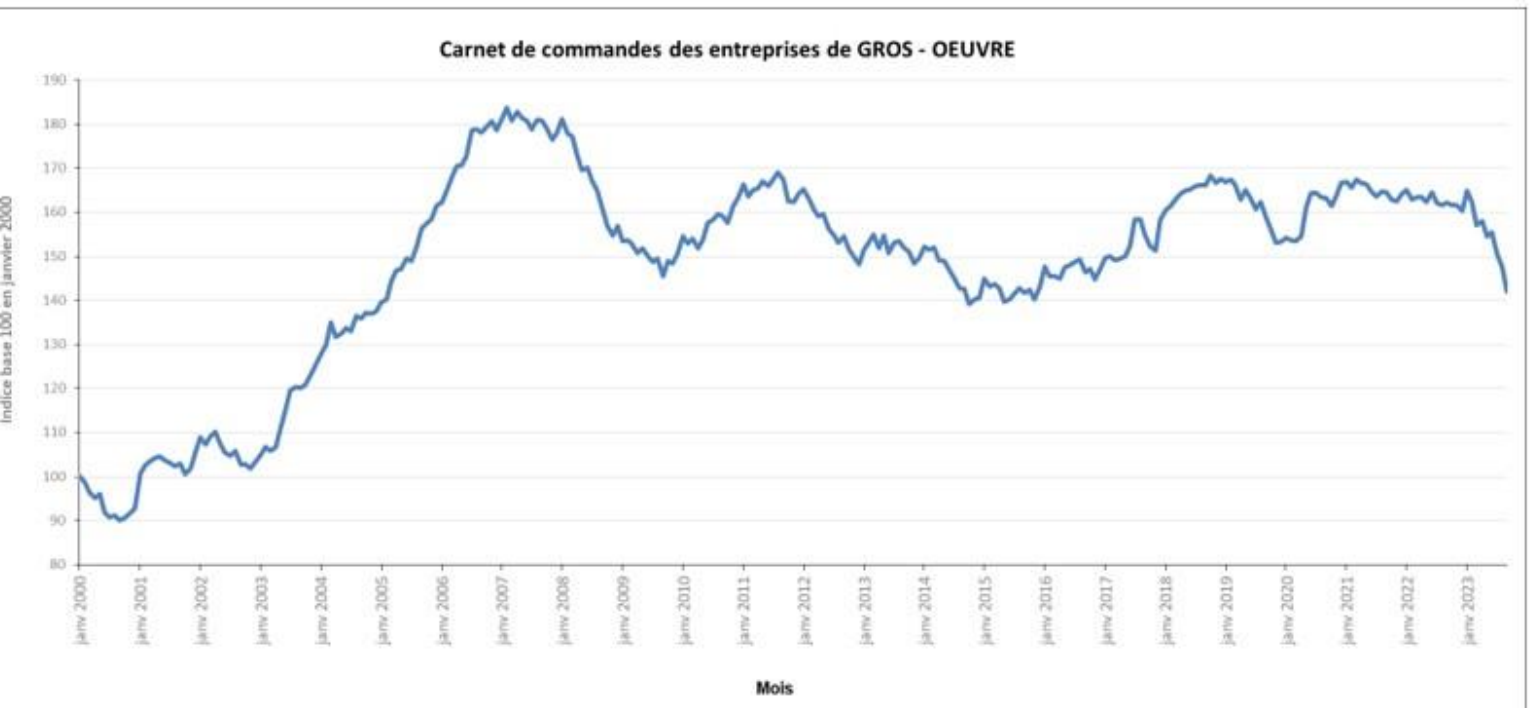
Cette baisse est générale quelle que soit la taille d'entreprises.

Les carnets de commandes des entreprises de 21 à 50 salariés et de plus de 200 affichent une baisse particulièrement importante. En revanche, ceux des entreprises de 10 à 20 salariés et 51 à 200 salariés ressortent en baisse un peu plus modérée.

Les carnets de commandes s'établissent en moyenne à 7,7 mois ; ils varient de 4,7 mois pour les entreprises de 10 à 20 salariés à 12,1 mois pour celles de plus de 200 salariés.

Sur un an, l'indicateur (base 100 en mai 1982) enregistre une baisse de 12,3 %.

Résultats sur le long terme :



¹ en données brutes